

Communiqué de presse

Bruxelles, le 8 juin 2016

L'AMICE renforce la voix du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative en Europe

Le congrès biennal de l'Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe (AMICE), qui se tenait à Gand à l'invitation de l'Union des Associations d'Assurance Mutuelle (UAAM /VVOV), s'est achevé vendredi passé à l'issue de deux journées bien remplies.

Près de 200 dirigeants et cadres supérieurs de l'assurance mutuelle et coopérative – ainsi que d'autres secteurs – ont pris part à ce congrès afin de débattre des spécificités du secteur sur le plan de la protection des consommateurs, de la numérisation, du financement et de son modèle d'entreprise comme source d'inspiration. Ils ont été accueillis le 1^{er} juin par Daniël Termont, Bourgmestre de Gand, à l'occasion d'une réception de bienvenue organisée à l'Hôtel de Ville.

Le 2 juin, Hilde Vernailen, Présidente sortante de l'AMICE et Présidente du Comité de direction de P&V Belgique, a ouvert le congrès, aux côtés de Bernard Thiry, Président de l'UAAM/VVOV.

Lors de la session consacrée à la protection des consommateurs, Gabriel Bernardino, Président de l'EIOPA, a fait un exposé dans lequel il a affirmé que le contrôle prudentiel est conçu pour la protection du consommateur :

« Si la confiance du consommateur disparaît, l'assurance disparaît. »

Les mutuelles ont un avantage dans ce domaine, puisque de par leur nature même, le consommateur est leur première priorité :

« Vous devez montrer l'exemple à toute l'industrie car le citoyen est demandeur d'un comportement éthique de la part du système financier. »

Au cours de la session intitulée « L'évolution des mutuelles dans le monde numérique. », le futurologue, Gerd Leonhard a expliqué en quoi les nouvelles technologies allaient modifier le secteur de l'assurance et changer les relations avec le client. Comme dans tout autre secteur, les assureurs mutuels et les coopératives d'assurance vont devoir s'adapter rapidement aux évolutions technologiques et à ces nouvelles tendances que sont la numérisation, la désintermédiation, la mobilisation, l'automatisation et la virtualisation. Il a toutefois souligné un point positif :

« Malgré toutes ces tendances, une chose est sûre : les gens auront toujours besoin d'assurances. »

Grzegorz Buczkowski, le nouveau Président de l'AMICE, a remercié Hilde Vernailen pour l'important travail accompli tout au long de son mandat et il a clôturé le congrès en se félicitant de la prospérité du secteur mutualiste tout en reconnaissant que les défis à venir étaient considérables.

« Nous continuerons à défendre les intérêts des mutuelles. Nous sommes leur porte-parole en Europe, et nous resterons en contact direct avec toutes les parties prenantes afin de veiller à ce que notre activité bénéficie de l'attention qu'elle mérite. Nous resterons « une fenêtre ouverte sur l'Europe » - une source d'information et un lanceur d'alerte précoce lors de développements importants en Europe et dans le reste du monde. Nous consoliderons notre position – par de nouvelles adhésions, par une implication plus forte de nos membres actuels, et au travers, évidemment, de notre prochaine alliance avec l'ICMIF », a déclaré Grzegorz Buczkowski, faisant référence à la décision prise le 2 juin par l'Assemblée générale de l'AMICE.

L'AMICE a décidé de se rapprocher de la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance (ICMIF) et ainsi permettre aux deux organisations de se renforcer, de s'élargir et d'acquérir une portée globale, en renforçant la voix du mouvement de l'assurance mutuelle et coopérative à la fois au plan européen et global.

Notes aux éditeurs :

L'AMICE (Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe), en quelques mots

L'AMICE est le porte-parole des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. L'association, dont le siège est à Bruxelles, préconise un traitement juste et approprié des assureurs mutuels et coopératifs sur le marché unique européen. L'AMICE encourage la création et le développement de solutions innovantes au profit des citoyens et de la société en Europe.

L'assurance mutuelle et coopérative suit les principes de solidarité et de durabilité et se caractérise par l'adhésion de membres et par une gouvernance démocratique. Le modèle de gestion mutualiste, centré sur l'utilisation des surplus au profit de ses membres, est la façon naturelle de faire de l'assurance.

Les 2 700 assureurs regroupés dans le secteur mutuel et coopératif comptent pour plus de la moitié des sociétés d'assurance et représentent une part de marché de plus de 30%. Ils emploient plus de 430 000 salariés et ont plus de 400 millions de sociétaires/assurés dans l'Union européenne.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Helen Sheppard, Secrétaire générale adjointe

Tél. +33(0)6.07.75.85.81 | helen.sheppard@amice-eu.org | www.amice-eu.org